

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

Le Général de Division LACRETELLE

Grand Officier de la Légion-d'Honneur

Ce que veut le candidat conservateur, M. le général de division Lacretelle, il le dit hautement et ne promet rien qu'il ne puisse tenir, on en doit croire la parole d'un soldat qui n'a jamais trahi le devoir.

Il veut la liberté de la Religion et des consciences ;

L'ordre et la discipline ;
Une armée puissante et solide ;
La liberté civile protectrice des droits de tous ;

Des économies sérieuses substituées au gaspillage financier ;

La protection du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie.

En un mot le relèvement et la grandeur de la France.

Voilà son programme. — C'est celui de tous les conservateurs de Maine-et-Loire.

Electeurs, votez pour assurer la réalisation de ce programme honnête, sincère, nécessaire à la paix et à la fortune du pays.

Votez pour :

LE GÉNÉRAL LACRETELLE !

Pas d'abstention !

A la veille de l'élection législative du 26 février, nous n'adresserons qu'une recommandation aux électeurs de Maine-et-Loire :

PAS D'ABSTENTION !

Il ne suffit pas, en effet, que M. LE

GÉNÉRAL LACRETELLE soit élu. Il faut encore qu'il soit porté à la Chambre par une majorité imposante, afin que le verdict rendu demain dimanche soit plus éloquent, afin que cette nouvelle manifestation de l'opinion publique dans notre département soit plus significative et qu'elle ait, comme les précédentes, le caractère indéniable d'une énergique protestation contre les turpitudes, les hontes, les gaspillages, les violences et les attentats de toutes sortes du régime actuel. Ce résultat sera facilement obtenu si tous les conservateurs remplissent leur devoir.

Electeurs, aux urnes !

PAS D'ABSTENTION !!!

Les feuilles républicaines prétendent que la candidature du général Boulanger est une « manœuvre réactionnaire » !

La spontanéité et la netteté de notre protestation prouve la fausseté de cette allégation, et en même temps la légèreté des informations ou des appréciations de ces journaux. Car il suffisait de lire la circulaire de M. Georges Thiébaud pour voir que la manœuvre est purement « boulangiste » ; pas même électorale en aucun sens. M. Thiébaud veut seulement que l'on puisse compter ceux qui demandent à faire de Boulanger un César Impérial. Car c'est là tout le secret de la manœuvre ; il ne s'agit pas d'élire un député, mais de faire un Empereur. L'Empereur Boulanger. Quelle boulette !

Electeurs, méfiez-vous ; ne votez pas plus pour Boulanger que pour Robert David, fils du sculpteur et sculpteur : votez seulement pour

LE GÉNÉRAL LACRETELLE,
Candidat conservateur.

Dépêche du général Boulanger

Le général Boulanger a télégraphié hier, dans l'après-midi, au général Logerol, ministre de la guerre, pour lui demander l'autorisation de protester contre l'emploi qui a été fait de son nom.

Voici le texte de la dépêche du commandant du 43^e corps :

« J'ai été et je demeure étranger à tout ce qui se passe relativement aux élections législatives du 26 février.

» Général BOULANGER. »

LA RÉPUBLIQUE

Jugée par les Républicains

Les journaux républicains disent tous les jours de leur gouvernement presque autant que nous en pensons.

Qu'on en juge plutôt par ces vives critiques que nous cueillons dans les seuls journaux républicains de mardi.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« Personne, ni à droite ni à gauche, n'oserait dire qu'il en veut au ministère ; et cependant tous les jours, trois fois par séance, il y a contre lui des votes de coalition qui semblent émis pour le faire tomber.

» Le cabinet n'excite ni amour, ni haine ; ce n'est même pas à dire que la Chambre le subit, en attendant une délivrance qu'il dépend d'elle de rendre aussi prompte, aussi prochaine qu'elle le voudra.

» Il faut dire toute la vérité : le cabinet n'est pas en sûreté et peut périr à chaque séance, parce que, jusqu'à cette heure, il n'y a eu dans la Chambre que des majorités pour détruire, et point de majorités pour soutenir un gouvernement quel qu'il soit.

» La Chambre ne se rend pas bien compte de ce qu'elle fait, en donnant

ainsi des preuves quotidiennes de son défaut absolu d'esprit de gouvernement. Ce n'est pas seulement au pouvoir qu'elle porte tort, c'est surtout à elle-même. Quand elle verra toute l'étendue du mal, toute la portée du préjudice dont cette conduite aura été la cause, il sera trop tard. »

LA LANTERNE

« Nous n'avons toujours pas de gouvernement. Chaque jour aggrave la situation de ce Cabinet, déjà moralement défunt depuis six semaines.

» Pendant qu'au dehors tout se fait menaçant ; pendant que, de tous côtés, on arme, on se prépare, avec une hâte fébrile et des efforts sur humains, chez nous tout s'affaiblit, se désorganise, se relâche et se détend.

» A la Chambre, le désarroi le plus complet règne dans les discussions. Les hommes de bonne volonté cherchent vainement et ne trouvent plus nulle part la direction indispensable à toute assemblée parlementaire.

» C'est dans la confusion la plus absolue que se débattent les intérêts les plus considérables du pays. Tout s'est émietté, dispersé, réduit en poussière individuelle. Tout s'en va flottant au hasard des impressions fugitives de la séance.

» Nous avons des traités en suspens et des négociations en souffrance.

» Nous avons surtout la menace de guerre suspendue sur nos têtes, et nous sommes sans direction.

» Et tout s'aggrave, tout se fait sombre et menaçant.

» Dans toute l'Europe, partout on retrouve la même main travaillant contre nous dans l'ombre, avec une adroite perfidie. »

LE XIX^e SIÈCLE

« Il y a dans le cabinet des hommes dangereux, comme M. Flourens, entre les mains desquels on ne peut

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

Te rappelles-tu, Arnold, ce concert à la cour, donné à l'occasion du mariage du prince royal. On avait joué la sonate pathétique, et j'imaginai alors qu'elle m'avait dit son dernier mot, tant l'orchestre dirigé par Motzfeld avait joué avec perfection. Eh bien, mon ami, je ne la connais que d'hier. Hier seulement j'ai compris, pour la première fois, cet immortel *adagio* qui résume en quelques notes, j'allais dire en quelques mots, tout ce que le cœur humain peut contenir de douleurs, d'amertumes et d'angoisses. Ce n'est pas la mélancolie sereine de Mozart, où l'on sent poindre l'espoir, où le sourire est si près des larmes ; c'est une tristesse désespérée, navrante, qui gémit sourdement, puis éclate en plaintes amères, en appels passionnés. C'est un sanglot profond comme la plainte éternelle de l'Océan, c'est un abîme de douleurs où l'âme est submergée, et où elle se complait pourtant, puisqu'elle ne veut pas être consolée.

Te souviens-tu de cette dernière phrase où

nous nous disions ensemble : C'est du Mozart ! Oui, l'espérance apparaît un instant, mais c'est une illusion évanouie aussitôt qu'évoquée, on la fuit, on la repousse. Elle ne trouve pas sa place dans ce domaine du désespoir.

Giselle s'arrêta longuement sur les derniers accords.

— Le rondo ! le rondo ! s'écria cet imbécile d'Osterwald, qui avait pu applaudir pendant que je restais absorbé la tête dans mes mains, et retenant mon souffle, de peur de perdre une parole de ce poème sublime.

Le rondo ! — Comme le voilà bien ! Est-il donc aveugle et sourd ? Ne voit-il pas que cette enfant est oppressée, haletante, et qu'on ne se dépense pas ainsi impunément.

— Le rondo ! répéta ma tante.

On m'avait dit que la musique était pour moi, j'avais le droit d'intervenir, et j'intervins. Je fis observer que, pour mon compte, je préférerais rester quelque temps au moins sous le coup de l'*adagio*. Osterwald se rangea immédiatement de mon avis. C'est un de ces hommes qu'on n'a pas même le plaisir de contredire !

Giselle retourna à sa place d'un air si tranquille que je me demandai si je n'avais pas été dupe de mon imagination, et si cette folle du *logis* n'avait pas été pour beaucoup dans la transformation que j'avais cru voir s'opérer chez la musicienne.

Mais non, je lui ai prêté ma propre flamme. Giselle est un beau marbre, voilà tout. Pourquoi donc alors ce marbre s'anime-t-il parfois ? Pourquoi l'éclair jaillit-il tout à coup de cet œil d'un bleu profond ? Pourquoi cette voix claire, dont elle veut régler l'accent, se laisse-t-elle aller à des notes émues d'une mélodieuse douceur ?

Ah ! s'il l'avait vue le soir, rentrée dans sa chambre sans feu, à genoux au pied du lit, pleurant, gémissant, implorant le secours d'en haut ! Le marbre palpitait alors ; Galathée retrouvait la vie, et, avec la vie, le sentiment poignant de la douleur.

— Mon Dieu, disait-elle avec angoisse, je ne me plains ni de l'exil, ni de la séparation d'avec les miens ; augmentez, s'il se peut, les humiliations, les déboires dont je suis abreuvé dans cette maison inhospitalière, mais laissez-moi la paix du cœur. Au prix de toutes mes larmes, de toutes mes tortures morales, ne permettez pas que je m'égare hors du sentier que je me suis tracé. La France et Raoul, voilà, après vous, tout ce que je veux aimer ! Arrêtez les battements de mon cœur, plutôt que de souffrir qu'un seul soit indigne de moi. O père tendre, plus tendre dans la détresse de vos enfants, soyez secourable à mon âme en détresse !

Après cette ardente prière, elle se releva fortifiée comme toujours, et froidement, posément,

dans la calme impartialité d'un examen rigoureux, elle interrogea sa conscience, comme s'il se fût agi d'une autre que d'elle-même :

— Pourquoi donc avait-elle tant souffert pendant ces deux derniers jours ? Qu'avait-elle besoin de cette sympathie qui semblait l'abandonner ? Pourquoi ce regard austère, imprégné de tendresse, lorsqu'il s'attachait sur elle, lui était-il devenu familier comme le regard d'un ami ? Pourquoi cette voix brève qui savait s'adoucir en lui parlant, résonnait-elle à son oreille comme une consolation et une espérance ?

Giselle, il ne doit y avoir pour vous, dans cette maison, ni consolation, ni espérance ! Votre pays agonise, le sang de France coule par tous les pores, votre frère est mort ou captif ; à l'heure qu'il est, vous n'avez peut-être plus ni patrie, ni famille, et vous pourriez !...

Le rouge de la honte lui monta au front à cette seule pensée ; après s'être jugée, elle s'accusa et se condamna. Elle se dit que l'or doit sortir de la fournaise pour devenir plus pur ; que Dieu ne frappe que pour guérir, et que la douleur, pour être chrétienne, ne doit pas rester stérile.

— Allons, mon cœur, dit-elle en finissant ce long examen, laissez-vous aller en Dieu, et réveillez-vous au goût amer des larmes.

(A suivre.)

laisser une portion de l'action gouvernementale et dont il faut se débarrasser sans retard. Les autres n'ont ni montré les qualités nécessaires pour diriger les affaires, ni pris sur la Chambre aucune autorité. Rien ne les désignait spécialement pour l'exercice du pouvoir. Le temps de leur gouvernement n'a eu d'autre résultat que de disloquer encore un peu plus la vieille machine que nous nous obstinons à laisser en service et qui craque plus lamentablement que le pont d'Arcole. »

A LA CHAMBRE

Après l'orage, calme plat. Rarement les couloirs du Palais-Bourbon ont été si peu animés. De rares politiciens errent en quête de nouvelles. Il n'y en a aucune. Pas de commission parlementaire. Peu de députés en séance: il est vrai qu'on a dansé cette nuit à l'Elysée jusqu'au crépuscule du matin. Nos ministres n'ont pas fait brillante figure, dit-on, à cette séance de l'Elysée: les émotions de la séance du Palais-Bourbon avaient refroidi leur entrain.

Le président de la Chambre se repose; on le dit allié... M. Floquet souffrirait-il d'une fausse digestion ministérielle? On est unanime à reconnaître que M. Floquet a fait tous ses efforts pour sauver le cabinet Tirard... C'est grâce à cette protection que son agonie est prolongée. Beaucoup de députés déclarent nettement qu'on a eu tort de laisser échapper l'occasion favorable de mettre M. Floquet au pied du mur. C'est l'avis notamment de M. Nadaud, ex-maître maçon. Il est fort possible que le grand ministre radical, dont on nous rabat les oreilles depuis plusieurs jours, serait dégonflé à bref délai. Le plus tôt eût été le meilleur.

La Chambre, sous la placide direction du vice-président Lefèvre, a voté le projet de loi, déjà adopté par le Sénat, ayant pour objet d'interdire la pêche aux étrangers dans les eaux territoriales de France et d'Algérie. Il est bon de faire observer que cette prohibition vise uniquement l'Italie. Jusqu'à ce jour elle jouissait d'une tolérance amicale de la part de la France. Les Italiens se livraient à la pêche au corail en toute liberté dans les eaux algériennes et à la pêche côtière le long de notre littoral méditerranéen. L'attitude de M. Crispi à l'égard de la France enlève aux Italiens un privilège de plus.

Les honneurs de la séance ont été pour nos bons voisins des Alpes. La Chambre a discuté le projet de loi ayant pour objet de modifier les droits du tarif général des douanes à l'égard d'un certain nombre de produits italiens. Le gouvernement a dû prendre des mesures pour défendre notre commerce contre le nouveau régime italien qui va être appliqué dès le 4^e mars. Le nouveau tarif de nos voisins contient sur les droits de l'ancien des relèvements qui vont jusqu'à 200 0/0 et même davantage. Le gouvernement a répondu par un relèvement de certains droits sur les produits italiens; la commission s'est montrée plus énergique encore.

PAS D'EMPRUNT

On faisait courir le bruit que M. Tirard songeait à la prochaine émission d'un emprunt. Cette rumeur n'est, dit-on, pas fondée. Peut-être M. Tirard a-t-il pensé qu'il était bien suffisant d'avoir obtenu des fonds secrets que ses successeurs dépenseront. Il estime inutile de préparer un emprunt pour les autres. C'est assez naturel.

Une excellente idée exprimée par M. d'Aillières a trouvé accueil auprès de la Chambre. L'honorable député de la Sarthe a demandé qu'il fût dressé un tableau officiel des budgets des communes de France, de leurs passifs, de leurs emprunts, des centimes additionnels. Les électeurs pourront se rendre compte des résultats produits dans toutes les communes depuis que les républicains administrent les finances de l'Etat et des départements.

M. Sarrrien a dû promettre de donner satisfaction au désir exprimé par M. d'Aillières.

Il est bon de signaler également un important amendement de M. de la Bâtie et Lecointre tendant à réaliser une économie de 202,500 fr. sur les traitements des préfets.

M. de la Bâtie a démontré que les préfets coûtent beaucoup plus cher à l'Etat que sous l'Empire. On a abusé, par faveur, de l'élévation des classes. De là une augmentation considérable des dépenses. Les droites ont chaleureusement applaudi l'éloquente péroraison de l'orateur. Les gauches ont repoussé l'amendement.

Le futur Président de la Chambre

On lit dans la *Petite République française* :

« Dans les groupes radicaux on met éventuellement en avant, pour la présidence de la Chambre, au cas où M. Floquet serait appelé à composer un ministère, le nom de M. Clémenceau.

« Assurément, M. Clémenceau possède quelques-unes des qualités nécessaires à cette haute fonction. Il occupe à la Chambre une situation politique considérable, il est d'une tenue parfaite, et par-dessus le marché homme d'esprit, ce qui ne gêne rien. On peut ajouter qu'il serait enchanté de prendre place au fauteuil présidentiel.

« Mais ce n'est point suffisant. Il faut avant tout que M. Clémenceau puisse réunir sur son nom une majorité, et en toute sincérité, cette majorité ne nous apparaît pas.

« Les deux groupes radicaux comptent à la Chambre environ cent cinquante membres. Peut-être une bonne partie des indépendants se joindrait-elle à eux pour voter en faveur de M. Clémenceau.

« Mais il faudrait autre chose. Il faudrait pour assurer l'élection qu'une fraction du centre votât également pour M. Clémenceau.

« Et ceci ne nous semble guère vraisemblable. »

L'INCIDENT DE MODANE

Voici la version italienne de l'incident de Modane :

Pendant la dernière nuit de carnaval, une discussion éclata au Café international, où se trouvaient plus de deux cents consommateurs italiens ou français, entre MM. Girolami, vétérinaire italien, et Favre, médecin-major français. Les assistants empêchèrent M. Girolami de se porter à des voies de fait à l'égard de M. Favre.

Le vétérinaire italien était rentré chez lui depuis quelques instants, lorsqu'un officier en bourgeois et quelques soldats vinrent l'obliger à retourner au café faire des excuses à M. Favre.

M. Girolami céda. On le remit alors entre les mains des gendarmes français qui le gardèrent au poste toute la nuit et ne le relâchèrent que le lendemain matin. On ajoute que la police française elle-même a sur M. Girolami d'excellents renseignements, et que ses antécédents sont favorables.

Aussitôt qu'il a été informé de l'incident de Modane, le gouvernement italien a ordonné à M. Girolami de se rendre à Suse et d'y attendre la décision de ses chefs.

Une certaine agitation régnant à Modane, le gouvernement italien a ordonné, par mesure de précaution, aux gendarmes italiens de ne pas sortir de la gare.

Pour éviter tout nouvel incident de frontière, M. Crispi a, dit-on, proposé au gouvernement français de déplacer simultanément le personnel italien et français de service à la gare de Modane.

A côté de la version italienne, il est utile de donner la version française sur l'incident de Modane :

M. Girolami, vétérinaire italien, sortant de la gare, heurta violemment, dans le couloir, M. Favre, officier français. M. Favre se retourna et fit remarquer à l'officier italien qu'il avait été brutal.

M. Girolami répondit que ce n'était pas lui qui avait heurté M. Favre. Celui-ci s'apercevant que le vétérinaire était pris de boisson, poursuivit son chemin, quoique l'Italien continuât à l'invectiver.

Une heure ou deux plus tard, M. Favre était assis au Café international lorsque, tout à coup, il reçut un coup sur la nuque. Les assistants intervinrent et réussirent à empêcher M. Favre de répondre à l'agression commise sur sa personne. Elles obtinrent, toutefois, que l'Italien, qui était rentré chez

lui, vint faire des excuses à l'officier français.

Relâché après une courte arrestation, Girolami a été invité par le gouvernement italien à se rendre à Suse où il attend la décision de ses chefs.

M. Flourens a informé le cabinet italien qu'il se livrerait à une étude attentive des faits avant de répondre à la proposition de M. Crispi, tendant au déplacement simultané du personnel français et italien de service à la gare de Modane.

La reine de Suède, accompagnée du prince Oscar et de M^{lle} Munck, a rendu visite avant-hier à l'impératrice Eugénie, à Farnborough, et est arrivée hier à Craig Head, Bournemouth, où le mariage du Prince aura lieu à la fin de mars.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Le *Temps* publie les dépêches suivantes :

San-Remo, 24 février.

Quoi qu'en disent les bulletins officiels, la cicatrisation de la plaie à la trachée-artère ne se fait pas dans des conditions normales et avec la rapidité qu'on espérait.

Tant que ce résultat ne sera pas obtenu, on ne pourra sérieusement examiner le larynx. Le docteur Mackensie traite en ce moment la gorge par l'iodure de potassium.

San-Remo, 24 février.

La nuit n'a pas été bonne pour le prince impérial. Depuis hier soir, huit heures, son état a empiré.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 février.

Nous constatons une sensible reprise sur nos rentes, qui est due aux bonnes dispositions du marché : 3 0/0, 82.05; 4 1/2 0/0, 106.55.

L'action du Crédit Foncier se négocie couramment à 1,372. Les obligations ont un bon mouvement d'affaires au comptant et les Bons de la Presse clôturent à 20.50. Les Bons à Lots toujours très recherchés terminent à 127.

La Société Générale est ferme à 453.65. Son bilan au 31 janvier présente à peu près 7 millions de plus que celui du 31 décembre 1887. Cette augmentation provient de celle des comptes des dépôts. La contre-partie s'en retrouve surtout au portefeuille et aux avances.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

Nous avons déjà signalé le Placement dotal, combinaison spéciale de la Compagnie d'Assurances sur la vie l'Abelle en vue de constituer une dot pour les enfants. Cette combinaison ne doit pas être confondue avec les tontines qui ont causé tant de mécomptes et n'ont rien de commun avec l'assurance sur la vie.

On sait que les préférences du public sont acquises aux titres dotés de chances de loterie ou de certitude de plus-value. Les Bons d'épargne de l'Assurance Financière réunissent ces deux causes de faveur. Par la capitalisation des intérêts, le capital employé revient quadruplé dans les mains de son propriétaire et cette capitalisation se faisant au moyen d'obligations à lots du Crédit Foncier, toutes les chances de loteries attachées à ces obligations appartiennent aux porteurs de bons.

L'action de Panama est toujours vigoureusement tenue à 275 francs. Les obligations des diverses séries conservent leur bon courant de demandes.

Les Métaux finissent à 987.50. Les actions et obligations de nos chemins de fer sont bien tenues.

LETTE PASTORALE

DE

M^{re} L'ÉVÊQUE D'ANGERS

SUR LES

Craintes et les espérances que peut faire concevoir l'état religieux et moral de la France à l'heure présente.

(Suite et fin)

Pourquoi ne pas l'avouer? par suite de l'affaiblissement de la foi, trop d'égoïsme et d'indifférence avaient fait négliger dans le passé la cause des déshérités de la fortune. Nos récents malheurs auront eu au moins pour résultat d'appeler l'attention générale sur le sort des classes ouvrières. Que d'efforts tentés dans ce sens depuis 1870! Que d'initiatives généreuses, que d'entreprises fécondes pour améliorer la condition matérielle et morale des travailleurs! Et, il faut bien le dire, car c'est l'évidence même, l'honneur en revient pour la plus grande part aux catholiques de France. Ils ont donné l'impulsion à toutes ces œuvres nouvelles, et jeté les bases d'une restauration sociale qui est à la fois le besoin et la difficulté de notre temps. Pas de réunion, sous quelque forme que ce soit, cercle ou comité, où l'on ne parle pas de relever la situation de l'ouvrier, de pourvoir à ses nécessités, de protéger ses intérêts, d'assurer son ave-

nir. L'expérience montrera ce qu'aura pu produire la mise en commun de toutes ces lumières et de toutes ces énergies; mais c'est toujours là un grand progrès sur les temps antérieurs....

Nous sera-t-il permis de compter également, au premier rang des forces morales du pays, notre admirable clergé de France, dont l'action est si salutaire, en même temps que ses prières et ses vertus sont le meilleur gage des bénédictions divines? A l'époque de nos malheurs publics, nous savons ce que l'étranger, témoin de tant d'autres faiblesses, pensait de cette force morale qui lui paraissait incomparable. Et par le fait, où trouver ailleurs des phalanges de prêtres plus appliqués à leurs devoirs, mieux trempés pour la lutte contre l'erreur et le vice, travaillant avec autant de zèle au relèvement des mœurs et des caractères?

Que l'on supprime un instant, par la pensée, ce ministère d'enseignement et de prédication seul capable de faire pénétrer partout, au nom d'une autorité supérieure à toute contradiction humaine, les idées d'ordre, de discipline, de justice, de dévouement, de charité, et c'en sera fait du moyen le plus efficace pour fortifier le moral d'une nation. Rien ne remplace une puissance d'action qui a son point d'appui dans la divinité elle-même. Et si, malgré tant de préjugés et d'entraves, le ministère sacerdotal exerce encore parmi nous une si heureuse influence, que serait-ce, si l'on comprenait davantage que l'intelligence s'élève avec la foi, et que la religion est la source la plus féconde où il soit possible de renimer l'esprit de sacrifice?

Que si, enfin, nous considérons les œuvres de la France catholique à l'extérieur, l'apostolat de la foi qu'elle exerce dans les contrées lointaines, n'y a-t-il pas là de quoi nous rassurer sur l'avenir d'un pays où l'Eglise ne cesse de trouver ses ressources les plus abondantes et ses meilleurs instruments pour le triomphe de l'Évangile et de la civilisation chrétienne? Tant que nous ne verrons pas la nation française renoncer à cette mission qui fait l'un de ses mérites principaux devant Dieu, l'espérance l'emportera sur la crainte dans les sentiments que nous inspire son état religieux et moral. Or, bien loin de se ralentir, le mouvement qui l'entraîne à étendre le règne de Dieu au dehors, n'a fait que s'accélérer dans ces dernières années. M. de Maistre disait : « La France exerce sur le monde une véritable magistrature dont elle a abusé de la manière la plus coupable. »

Cela n'est que trop vrai; mais, d'autre part, comment ne pas reconnaître ce qu'elle a fait et ce qu'elle continue de faire pour la conversion des peuples infidèles? Elle jette ses missionnaires sur toutes les plages; elle envoie ses sœurs de charité jusqu'aux extrémités de la terre, comme autant de preuves vivantes de l'esprit de charité qui l'anime toujours en dépit de ses erreurs et de ses fautes. Chaque fois qu'une contrée jusqu'alors inexploree s'ouvre aux regards du monde civilisé, comme naguère l'Afrique centrale, à l'instant même les fils de la France s'y précipitent la croix à la main, presque sûrs d'y trouver le martyr, mais n'en ayant que plus d'ardeur pour sauver les âmes. Qui donc prendrait sa place dans un apostolat si conforme d'ailleurs à son génie et à ses traditions? Nous avons beau interroger l'horizon, nous ne voyons apparaître nulle part un pays prêt à recueillir cet héritage de dévouement et de sacrifice. Voilà pourquoi, nous rappelant que Dieu subordonne les événements à la propagation de son règne, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir foi dans ses desseins de miséricorde sur la France.

Nous vous avons fait part, N. T. C. F., de nos craintes et de nos espérances, fondées les unes et les autres sur l'état religieux et moral du pays. Loin de nous la pensée de vouloir préjuger un avenir enveloppé de tant d'incertitudes. Nous sommes dans les mains de Dieu. Pour exhorter les nations à le servir fidèlement, le Seigneur leur répète à chacune les paroles qu'il adressait autrefois, par l'organe de Moïse, au peuple d'Israël :

« Voilà que je mets aujourd'hui devant vos yeux la bénédiction et la malédiction. A tous ceux qui aiment sincèrement leur pays, de contribuer par leurs actes à éloigner la menace, pour hâter l'effet de la promesse. Appliquons-nous de toutes nos forces à combattre les déplorables erreurs qui se résument dans la révolte sociale contre Dieu, et qui, en supprimant le ressort le plus puis-

sant de l'activité humaine, affaiblissent les caractères, abaissent les mœurs, et amènent le relâchement de tous les liens qui devraient unir entre eux les enfants d'une même patrie. Associons-nous par nos sacrifices à toutes les œuvres qui ont pour but de relever le moral de la nation, œuvres d'enseignement et d'éducation, œuvres de foi et de zèle religieux. Ne donnons pas au monde cet étrange spectacle, qui ne se voit nulle part ailleurs, d'hommes pratiquant la loi de Dieu, en leur particulier, et cessant de la prendre pour règle de leur conduite, aussitôt qu'il s'agit des devoirs de la vie civile ou publique.

N'oublions pas que la prospérité de l'Etat repose tout entière sur la constitution chrétienne de la famille, et que les peuples les plus vigoureux ont dû aux vertus domestiques l'éclat et la constance de leur fortune. Mais, par-dessus tout, sachons respecter le grand précepte de la sanctification du dimanche, à l'observation duquel Dieu semble avoir attaché plus particulièrement les récompenses de ce monde, et qui renferme à nos yeux une question de vie ou de mort pour la France. Qu'ils viennent alors les jours de l'épreuve, s'il plaît à la divine Providence de les ramener parmi nous, ces moments redoutables où se décide le sort des empires, et, pleins de confiance dans la protection du Ciel, nous pourrions nous écrier avec le Royal Prophète : J'ai levé les yeux vers la montagne sainte d'où me viendra le secours. Mon secours est dans le Seigneur qui a fait le ciel et la terre.

NOUVELLES MILITAIRES

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE

Le général Logerot, ministre de la guerre, a donné, à la Commission de l'armée, communication de son projet relativement à l'organisation de l'armée.

Voici ce projet :

Infanterie. — 162 régiments à 3 bataillons, 4 compagnies, plus 1 compagnie de dépôt.

30 bataillons de chasseurs à pied, 6 compagnies.

4 régiments de zouaves, 4 bataillons, 6 compagnies, plus 2 compagnies de dépôt.

4 régiments de tirailleurs algériens, 4 bataillons, 4 compagnies, 4 compagnie de dépôt.

2 régiments étrangers, 4 bataillons, 4 compagnies, 1 compagnie de dépôt.

5 bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

Cavalerie. — 12 régiments de cuirassiers, 30 régiments de dragons, 21 régiments de chasseurs à cheval, 18 régiments de husards, 6 régiments de chasseurs d'Afrique, 4 régiments de spahis.

En tout, 91 régiments de cavalerie et 5 escadrons, plus 1 escadron de dépôt pour les 4 régiments de spahis.

Artillerie. — 16 bataillons d'artillerie de forteresse, 49 régiments divisionnaires, 19 régiments de corps.

Génie. — 4 régiments et 5 bataillons de 4 compagnies. — 1 régiment de sapeurs de chemins de fer et 3 bataillons de 4 compagnies. — 1 bataillon de sapeurs d'Afrique à compagnies variables.

Le ministre de la guerre supprime, dans son projet, le grade d'intendant général, les médecins inspecteurs, les ingénieurs créés par le général Boulanger, et il rétablit les pharmacies militaires.

La Commission s'est bornée à entendre la lecture du projet du ministre. Elle en discutera les articles dans une prochaine réunion.

En somme, le général Logerot, en ce qui touche l'organisation des régiments d'infanterie et de cavalerie, a adopté les projets du général Ferron déjà votés par les deux Chambres et tendant à la création de 48 nouveaux régiments d'infanterie et de 14 nouveaux régiments de cavalerie.

Il s'est prononcé, en outre, pour le maintien des Ecoles Polytechnique et de Saint-Cyr.

Nous lisons dans le Figaro :

« On a dit que le général Dorlodot des Essarts, gouverneur de Belfort, avait reçu l'ordre d'élever au centre des défenses de cette place un mâât de signaux, élevé de six mètres, où serait hissé tous les dimanches le pavillon national.

» Cette mesure n'est point particulière

aux défenses de Belfort : elle n'est pas non plus nouvelle, et le ministre de la guerre actuel n'en a pris en aucune façon l'initiative.

» De tous temps le drapeau a été hissé sur les ouvrages fortifiés des lignes frontalières. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Nous ne saurions trop engager tous les Conservateurs à se rendre dimanche soir, à 6 heures, à la Mairie de Saumur, pour prendre part au dépouillement du scrutin.

TEMPÉRATURE. — Hier, après la chute de neige que nous avons annoncé, le ciel s'est éclairci complètement et le thermomètre est descendu aussitôt à 7 degrés au-dessous de zéro.

Vers 7 heures du soir, une tourmente de neige a passé sur Saumur et a blanchi de nouveau le sol et les toitures; puis le ciel est redevenu pur, la lune a brillé de tout son éclat toute la nuit et le thermomètre a atteint 10 degrés.

Aujourd'hui, le ciel reste clair. Le vent est toujours au nord-est; le baromètre se maintient bas à 750 mm.

Pour la quatrième fois cet hiver, la Loire charrie des glaçons.

On signale encore des neiges dans l'Est et le centre de la France, ainsi qu'à Cherbourg; des pluies en Italie et en Algérie et des orages vers Alger et Malte.

Le train de l'Etat venant de Paris, qui doit arriver à 4 heures 1/2 en gare de Saumur, a eu hier un retard de 3 heures. Il a été retenu par la neige à Brou (Eure-et-Loir).

Le Patriote annonce que M. Montprofit est venu à Saumur et fait savoir que les entrepreneurs avaient trouvé des fonds et que les travaux allaient reprendre. Il a nommé un représentant qui recevra les observations de l'administration des Ponts et Chaussées et les réclamations qui peuvent se présenter.

Il n'a qu'à tendre les oreilles, le représentant de M. Montprofit, pour écouter toutes les réclamations et les observations.

Les ouvriers occupés autrefois sur la ligne et qui étaient depuis longtemps sans ouvrage apprendront avec plaisir la reprise des travaux.

On a à présent tout lieu d'espérer que la ligne ne tardera pas à être livrée à l'exploitation.

Une candidature pour rire

Dans son numéro paru avant-hier, l'Anjou publie la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

La candidature de M. Robert David est-elle vraiment une candidature sérieuse? Voilà ce que se demandent beaucoup d'électeurs, car, en vérité, elle ne le paraît guère.

Quels liens rattachent donc à l'Anjou le fils du grand sculpteur? Pas beaucoup, ce me semble, à part le nom d'Angers, accolé au sien en souvenir de son père; mais ce qui paraissait naturel pour ce dernier ne semble-t-il pas une anomalie pour son fils?

Qui donc connaît M. Robert David dans notre province? Personne, et vraiment il faut que nos républicains locaux soient bien pauvres en fait d'individualités notables, pour en être réduits à aller chercher au loin un candidat qui n'a d'autre prestige que d'avoir hérité du nom d'un homme élevé par son ciseau à la hauteur d'une gloire nationale. Peut-être, aussi, Messieurs les républicains ont-ils regardé à deux fois à se payer les frais onéreux et parfaitement inutiles d'une élection qui n'a aucune chance de succès.

M. Robert David se dit bon républicain, voire même homme de conciliation sur le terrain de la République. Qu'est-ce que cette conciliation, sur des principes faux, peut bien faire aux électeurs qui connaissent de longue date les piperies de mots de ces bons républicains? Est-ce donc la République, quand elle aurait à sa tête tous les Robert David d'Angers, qui nous rendra la propriété, l'honneur au-dedans et au dehors? Pourraient-ils, ces purs, rétablir l'équilibre dans nos finances, relever notre agriculture, mettre un terme aux

spéculations éhontées des Wilson, donner à la conscience chrétienne les satisfactions qui lui sont dues, et assurer aux pères de famille cette liberté primordiale d'élever leurs enfants comme ils le désirent? Non, certes, ce n'est pas par eux que le pays pourra sortir de l'abaissement auquel l'a réduit le triste régime républicain.

David, le père, avait le projet d'élever une statue à Duménil. Il voulait la placer sur les roches de Mûrs, dominant les Ponts-de-Cé, pour rappeler aux Angevins les luttes de leurs aïeux contre les légions romaines. C'était une noble idée, réalisée, depuis peu, dans de moindres proportions. Peut-être M. Robert David rêve-t-il, à son tour, de se faire placer, quelque jour, sur un piédestal dominant, lui aussi, le pays angevin, surnommé par ses amis la « tête de pont » de la réaction; mais qu'il veuille bien réfléchir qu'il n'a peut-être pas toute la prestance, ni le prestige même, de ce chef barbare qui bravait, autrefois, avec son glaive, les aigles de César.

Son père ne serait plus là, d'ailleurs, pour réaliser, avec son ciseau, cette pose de son fils, et puis, quand il y serait encore, quelle matière pourrait-il choisir, le marbre ou le bronze? Il les réservait, d'ordinaire, pour de plus grands modèles. Eh! qu'il se serait donc réduit à le faire en plâtre? Mais non, sous cette forme fragile, ce serait encore trop beau, et je crois bien que M. Robert David peut faire son deuil de ce projet, si tant est qu'il soit jamais formé; ce sont ses amis qui seraient, sans doute, les premiers à rire.

Croit-on vraiment que les électeurs soient assez légers pour se déjuger ainsi, et qu'ils s'en aillent voter dimanche pour un candidat qui n'a pour lui que le nom de son père, et n'a conservé, de ses souvenirs de famille, tout juste que ceux qui, pour beaucoup, jetaient une ombre sur le grand talent de l'artiste?

Le général Lacroix a combattu des ennemis plus redoutables que M. Robert David, et, bien qu'il n'ait jamais affronté la bataille électorale, il n'aura pas grande peine à triompher de cet adversaire exotique, de ce défenseur de rencontre de la triste République, dont la grande majorité des électeurs ne veut plus ou plutôt n'a jamais voulu.

Agrez, Monsieur, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

Fête de charité à Fontevault

Nous apprenons qu'une Fête de charité s'organise à Fontevault pour le dimanche 11 mars prochain.

Le concours unanime de la population nous fait espérer une réussite complète et une bonne journée à passer le 11 mars au pays de Robert d'Arbrissel.

Nous ferons connaître le programme de la fête à nos lecteurs.

CRÉATION D'UN HÔPITAL A CORON

Un décret du 40 février a autorisé la création d'un hôpital dans la commune de Coron, canton de Vihiers. Cet établissement portera le titre de *hôpital Vallée-Geluseau*. Le fondateur a constitué par son testament une rente de douze cents francs pour l'entretien de cette maison hospitalière.

M. Marais, procureur général à Angers, est nommé procureur général à Rouen.

M. Moras, procureur général à Bastia, est nommé à Angers.

CONCOURS DE TIR ET DE GYMNASTIQUE

Un grand concours fédéral des Sociétés de tir et de gymnastique de l'Ouest aura lieu cette année à Angers.

La date de cette grande réunion sera probablement fixée au mois de mai.

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES

Le 4 mars ouvre le concours de la Société hippique française, à Nantes.

On nous assure que les engagements sont plus considérables qu'en 1887. Les bâtiments sont prêts à recevoir et les spectateurs et les chevaux, et tout promet une brillante réunion, si le temps veut bien être favorable.

Par ces temps de froid où les légumes sont devenus si rares, nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les excellentes conserves de *Petits Pois* et de *Haricots verts* vendues, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 95 centimes la boîte de 4 litre pouvant être servie pour 6 personnes, et 60 centimes la 1/2 boîte pour 3 personnes.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Par décision du Conseil d'Administration, le taux de l'intérêt des comptes de dépôt est fixé comme suit, à partir du 1^{er} mars prochain :

| | | |
|---|-------|-----|
| Comptes de chèques..... | 1/2 | 0/0 |
| d ^e à sept jours de préavis. | 1 | 0/0 |
| Dépôts à échéance fixe: | | |
| de 1 an à 23 mois..... | 2 1/2 | 0/0 |
| de 2 ans à 35 mois..... | 3 1/2 | 0/0 |
| de 3 ans à 59 mois..... | 4 | 0/0 |
| à 5 ans..... | 4 1/2 | 0/0 |

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 25 février, 1 h. 15, soir.

Au conseil des ministres de ce matin, M. Sarrien a fait connaître les mesures prises contre les grévistes de Flers qui sont au nombre de 3,000. Des renforts de troupes sont arrivés ce matin. Des désordres graves sont à craindre.

Le décret qui localise les adjudications forestières aux chefs-lieux de canton et même aux communes riveraines des forêts a été signé ce matin.

L'élection du département de l'Aisne est fixée au 25 mars.

BOURSE DE PARIS

DU 24 FÉVRIER 1888.

| | | |
|-------------------------------|-----|----|
| Rente 3 0/0..... | 82 | 10 |
| Rente 3 0/0 amortissable..... | 84 | 75 |
| Rente 4 1/2 (nouveau)..... | 106 | 60 |
| Obligations du Trésor..... | 515 | »» |



PARINE MORTON

Le meilleur aliment des enfants spécialement recommandé par les Médecins. Employée dans les Crèches de Paris. — La Botte, 1^{re} 40. En Vente dans toutes les Pharmacies.



Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.

Evitez les contrefaçons étrangères. J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.)

Il n'existe qu'un seul véritable Alcool de Menthe, c'est l'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et dissipant à l'instant tout malaise. Excellent aussi pour la toilette, les dents. 48 ans de succès. — 48 récomp. dont 25 méd. d'or. — Dépôts partout.

FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOVILLE, 9

REFUSER LES IMITATIONS EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 25 février.

Avec le concours de M. GALLOIS, fort ténor, et de M^{me} BELLEMONT, forte chanteuse.

Le Trouvère, opéra en 5 actes, de Verdi.

Dimanche 26 février.

Boccace et les Chevaliers du Pince-Nez.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÈB

LUNDI 27 Février 1888,

AVEC LE CONCOURS DE

M. GALLOIS, fort ténor, et de M^{me} de BELLEMONT, forte chanteuse

Le Trouvère

Grand opéra en 5 actes, musique de VERDI.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE CANARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Canard, brasseur à Doué-la-Fontaine, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce, salle des faillites, le vendredi 9 mars 1888, à 9 heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite devant M. le juge-commissaire; au cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite ou au greffe du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, des sommes par eux réclamées, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.

(119) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE TROUVÉ.

Les créanciers de la faillite du sieur Trouvé, marchand sabotier à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont convoqués à se réunir le vendredi 2 mars 1888, à 9 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité de la main-tien ou du remplacement du syndic.

(120) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE MAISON

AVEC CAVE ET JARDIN

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

S'adresser à M. AUBOYER, notaire.

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE JOLIE MAISON

Sise au bourg de la commune de Saint-Clément-des-Levées, proche l'église, ayant vue sur la Loire.

JARDIN et dépendances.

Le tout actuellement occupé par M. GUILLON-CHARTIER, ancien boulanger.

Pour traiter, s'adresser à M. DEGREGZ, notaire. (121)

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite, UNE

PETITE MAISON DE CAMPAGNE

Avec jardin entouré de murs, D'une contenance de 5 ares 50 centiares,

Située aux Rosiers, à 500 mètres environ du bourg, sur le bord de la Levée.

Pour renseignements, s'adresser au notaire. (114)

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite de décès.

Le LUNDI 27 FÉVRIER 1888, à une heure du soir, à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 46, dans une maison où est décédé M. RÉVEILLON

Il sera vendu:

Armoire, buffet, bois de lits, tables, chaises, glaces, pendules, matelas, couvertures, traversins, oreillers, rideaux, linges, vêtements, un hectolitre dix litres de vin rouge, cuve, futailles, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets. On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, PROUX. (115)

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON

Située rue de la Comédie, n° 7.

S'adresser à M. FAVARON.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1888, UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER PRÉSENTEMENT UNE MAISON

Située Grande-Rue, n° 28 bis.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, n° 28. (100)

A LOUER DE SUITE APPARTEMENT

De six pièces, au premier ou au second,

Route d'Angers, en face la gare.

A CÉDER PRÉSENTEMENT

POUR CAUSE DE DÉPART

CAFÉ - RESTAURANT

Du Champ-de-Foire,

Rue Verte, n° 8, Saumur.

A VENDRE

Fort CHEVAL normand, 10 ans, 320 francs, garanti, dressé charrette, charrette, carriole. Bon trotteur.

S'adresser à M. ACKERMAN, sur les Ponts, Saumur. (79)

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côtesaux à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

Offres et Demandes

Les pères et mères de famille qui désireraient faire donner à leurs enfants des Leçons particulières, français, arithmétique, harmonium, sont priés de s'adresser à M. ESCALÈRE, 19, rue du Portail-Louis, Saumur. (123)

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE désire se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme femme de chambre ou lingère. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} VERON, bien connue à Saumur par ses travaux à l'aiguille en tous genres, donnera, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rue d'Orléans, n° 1.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse DAUDET; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse DAUDET; NELLA, par Martial-Moulin; la MORTE, RASCON, par Alphonse DAUDET; la quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec d'Octave Feuillet. La publication, comme feuillet, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARÉ LOUDUN POITIERS

Table of train schedules for the Saumur-Montreuil-Thouaré-Loudun-Poitiers line, showing stations, departure times, and arrival times.

SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ

Table of train schedules for the Saumur-Montreuil-Doué line, showing stations, departure times, and arrival times.

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

Table of train schedules for the Saumur-Vernantes-Château-du-Loir line, showing stations, departure times, and arrival times.

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS

Table of train schedules for the Angers-Saumur-Tours line, showing stations, departure times, and arrival times.

TOURS - SAUMUR - ANGERS

Table of train schedules for the Tours-Saumur-Angers line, showing stations, departure times, and arrival times.

SAUMUR - BOURGUEIL

Table of train schedules for the Saumur-Bourgueil line, showing stations, departure times, and arrival times.

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

Table of train schedules for the Saumur-Port-Boulet-Chinon line, showing stations, departure times, and arrival times.

SAUMUR - LA FLECHE

Table of train schedules for the Saumur-La Flèche line, showing stations, departure times, and arrival times.